E/CONF.39/H/34
SUMMARY
21 Nov.1962
ENGLISH
ORIGINAL : FRENCH

UNITED NATIONS CONFERENCE
ON THE APPLICATION OF SCIENCE AND TECHNOLOGY
FOR THE BENEFIT OF THE LESS DEVELOPED AREAS

SUMMARY

Agenda Item: H.2/H.3

France

FACTORS GOVERNING THE CAPACITY FOR ABSORBING FOREIGN AID AND THE DEVELOPMENT OF UNDERDEVELOPED COUNTRIES

By J.M. ALBERTINI,
Member of the Central Team
of Economy and Humanism,
Irfed

Papers have been contributed to the United Nations Conference on the Application of Science and Technology for the Benefit of the Less Developed Areas as working papers for that Conference. They are published as presented by the contributors, and the contents and the views expressed are those of the contributors. (See notes overleaf.)

NOTES

1. Papers selected for inclusion in General Sessions will be available at the Conference in the following official languages of the United Nations: English, French, Russian and Spanish.

2. Papers selected for inclusion in Specialized Sessions will be available at the Conference in only one of the above official languages.

3. Summaries of all papers, as submitted by contributors, will be available at the Conference in the following official languages of the United Nations: English, French, Russian and Spanish.

4. Papers and summaries will not be available for general distribution in advance of the Conference. They will be published in advance in limited quantities only for the use of delegations of participating governments and of other authorized participants. Post-Conference publication and general distribution of the Conference Proceedings will follow United Nations practices as laid down by the United Nations Publications Board.

FACTORS GOVERNING THE CAPACITY FOR ABSORBING FOREIGN AID AND THE DEVELOPMENT OF UNDERDEVELOPED COUNTRIES

By
J.M.Albertini,
Member of the Central Team
of Economy and Humanism, Irfed.

SUMMARY

Attempts have been made from time to time to define capacity for absorbing foreign aid in terms of data and global coefficients which have little relevance to the disjointed and dominated economies of the underdeveloped countries. In this brief survey, by drawing on what has been learnt from experience in the last few years, I have tried to proceed with greater modesty.

2. In the first part of the report, I have examined the conditions governing the absorption of aid intended to finance transfers of equipment and agricultural surpluses.

(a) Transfers of agricultural surpluses are frequently regarded as actual transfers of capital. For my part, I think that this is not always the case and that agricultural surpluses can only be an aid to development if certain precautions are taken. In my report I have pointed out, among other things, that agricultural surpluses should only be palliatives and that great precautions should be taken to ensure they do not compete with local products and upset the stability of the world market. Furthermore, although only a palliative, any transfer of agricultural surpluses should be brought into the context of long term development.

(b) Aid for the import of capital goods must necessarily be based on gifts and long term loans. Gifts are essential in order to create the basic minimum amount of working capital; it is not, however, advocated that development be financed solely by gifts; long term loans must play an important role in financing transfers of equipment, but their terms must be adapted to the particular conditions of the underdeveloped economies; so it seems to me important that interest rates should be virtually nil and that repayment in kind should take the place of repayment in currency.

In order that such transfers of equipment may be wholly effective, I have, in addition, emphasised how important it is that the assisted nations should try to make their economy and society self reliant, and I have stressed coordination of various types of aid and the setting of development zones.

3. In the second part of the report, I have studied the conditions for absorption when aid is channelled into local finance.

(a) When this aid is not linked with development, it still has a profound influence upon it, as it upsets the conditions governing internal monetary stability and growth. Direct aid to governments does, in fact, in the majority of cases seem to be an inflationary factor, whereas commercialised aid fed into a set-off fund permitting the financing of government expenditure, has, on the contrary, a deflationary effect. That type of aid has furthermore a profound detrimental effect on development, for it tends to create a middle class concerned not in production but in administration, and an artificial insular urban economy.

(b) Linking that type of aid for local expenditure with development is not simple, especially when it is a question of commercialised aid. In fact, while it is easy to find purchasers for consumer goods, it is not the same for capital goods. Therefore, when it is necessary to resort to this form of aid, it must be combined with internal machinery giving financial backing for the demand for capital goods.

4. This analysis of factors governing capacity for absorption of aid leads me, in conclusion, to insist on the limitations of foreign aid.

(a) On the one hand, foreign aid must not take the place of a national development drive, it must only seek to assist such a drive.

(b) On the other hand, foreign aid cannot be really effective unless it is accompanied by a radical transformation of international exchanges. Foreign aid should only be part of systematic organisation of the world economy.

S - 1095 E - Nov.1962 - 1,600

E/CONF.39/H/35

Readex
Fiche

E/CONF.39/H/35
18 Oct.1962
ORIGINAL : FRANCAIS

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
SUR L'APPLICATION DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE
DANS L'INTÉRÊT DES RÉGIONS PEU DÉVELOPPÉES

Point de l'ordre du jour : H.1

Liban

PLANIFICATION ET DEVELOPPEMENT AU LIBAN

Par Elias GANNAGÉ,
Docteur ès Sciences Economiques,
Professeur à la Faculté de Droit
et des Sciences Economiques,
Membre du Conseil de Planification
et du Développement Economique

Les mémoires rédigés à l'intention de la Conférence des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique dans l'intérêt des régions peu développées sont des documents de travail. Ils sont publiés tels qu'ils ont été présentés et les assertions et opinions qu'ils contiennent sont celles de leurs auteurs.

NOTES

1. Les mémoires choisis pour être présentés en séance générale pourront être obtenus à la Conférence dans les langues officielles suivantes des Nations Unies: anglais, espagnol, français et russe.

2. Les mémoires choisis pour être présentés en séance spéciale pourront être obtenus à la Conférence dans l'une seulement de ces langues officielles.

3. Les résumés qui ont été rédigés pour tous les mémoires par les auteurs de ceux-ci pourront être obtenus à la Conférence dans les langues officielles suivantes des Nations Unies: anglais, espagnol, français et russe.

4. Préalablement à la Conférence, les mémoires et les résumés ne feront pas l'objet d'une distribution générale mais d'un tirage restreint destiné aux délégations des gouvernements et autres participants officiels. La publication et la distribution générale des actes de la Conférence s'effectueront conformément aux règles et pratiques agréées par le Comité des publications des Nations Unies.

Planification et Développement au Liban

par
Elias Gannagé
Docteur Es-Sciences Economiques
Professeur à la faculté de droit et des Sciences Economiques
Membre du Conseil de Planification et du développement Economique

L'objet de cette étude est de décrire les tentatives de planification au Liban. Il s'agit de rechercher dans un pays où les principes d'économie libérale du XIXe siècle animent l'économie, comment on peut introduire des méthodes de planification qui ne heurtent ou qui ne limitent pas l'initiative du secteur privé. L'expérience Libanaise dépasse le cadre de ce petit pays aux 10.500 KM2, car elle va nous permettre d'apprécier s'il est possible d'obtenir un développement rapide et efficace, dans le cadre d'un libéralisme, respectueux de l'initiative privée.

L'appréciation de l'expérience Libanaise de planification suppose du préalable une connaissance rapide des structures de l'économie Libanaise et ensuite la formulation d'un modèle qui donne une idée des principales quantités globalement libanaises.

I.- Structures de l'économie Libanaise

La description des structures libanaises ressort avec netteté, à partir des données du revenu national. Soulignons toutefois dès le début le caractère très approximatif des estimations libanaises. Les séries statistiques qui servent de base à toute projection sont de simples ordres de grandeur et apparaissent comme insuffisantes en elles-mêmes. Elles ont pour source l'étude préliminaire faite par l'Institut de Recherches Economiques de l'Université Américaine en 1952 pour le calcul du revenu national de 1950. Ces séries se ramènent donc à des extrapolations sur base des estimations de 1950, sans aucune tentative de procéder à un renouvellement des méthodes de calcul. C'est seulement depuis Juin 1962, qu'a été créé une unité de Revenu National, au sein de la Direction Centrale de Statistiques.

Malgré la signification forcément réduite de ces statistiques du revenu national, celles-ci nous permettent cependant de préciser la nature libérale de l'économie libanaise.

1°) En premier lieu, apparaît la prédominance du secteur commercial et bancaire. Si les pays en voie de développement se caractérisent généralement par la juxtaposition d'une économie moderne à une économie agricole de subsistance, au Liban le dualisme (1) apparaît plutôt comme l'hypertrophie du secteur commercial et financier par rapport au reste des secteurs.

---

(1) Sur la notion de dualisme, voir B. Gannagé, Economie du Développement P.U.F. PARIS, 1962

Hypertrophie qui est le caractéristique d'un capitalisme libéral du XIXe siècle. L'illustration statistique est probante.

Produit intérieur brut (en milliers de L.L.) (1)

	1950	1957	1961	1950	1957	1961
1. Agriculture	206	238	330	19.8	15.8	18.6
2. Industrie et Construction	184	230	287	17.6	15.3	16.1
3. Commerce et finances	340	560	578	32.6	37.2	32.3
4. Services	312	475	594	30.0	31.7	33.0
	1042	1503	1789			

Comme on le voit du tableau ci-joint, le commerce et la banque fournissent près du tiers du revenu national, tandis que la part de l'agriculture ne dépasse pas le cinquième et celle de l'industrie le sixième. Mais ce caractère libéral apparaît encore mieux fondé, si l'on constate que la production des services (au sens large où sont inclus les postes 3 et 4 du tableau ci-joint) s'élève aux deux tiers du revenu national. Ainsi apparaît la vocation singulière du Liban, comme vendeur de services aux pays qui l'entourent, vocation forcément libérale parce qu'ouverte sur l'extérieur. Ainsi se justifie dans une certaine mesure ce libéralisme commercial, qui apparaît à prime abord quelque peu anachronique.

2°) En second lieu, de la nature libérale de l'économie libanaise, résulte l'importance de ses échanges extérieures. Si au cours de la période 1950-60, les exportations représentent un faible pourcentage du revenu national, variant entre 8 et 10%, par contre les importations s'élèvent en moyenne à 40% du revenu national.

C'est là un fait singulier, résultat de la politique libérale du Liban. De là, un profond déficit de la balance commerciale, au point que la couverture des exportations par les importations ne dépasse pas en moyenne 15%. De là, aussi un coefficient élevé d'élasticité des importations atteignant 2, pour la période 1951-60.

Mais à l'inverse, il serait juste aussi de noter le caractère favorable de la balance des paiements, grâce à la politique libérale de change, dont les principales manifestations sont le refuge des capitaux arabes au Liban et le volume des opérations invisibles de change.

C'est là une situation spécifique, fruit sans doute du libéralisme, mais dont le caractère instable et flottant n'est pas sans appeller une certaine planification pour limiter ses dangers. Comment et dans quelle mesure intervenir? Dosage judicieux, que nous aurons l'occasion d'examiner plus bas.

3°) Enfin, de la conception libérale de l'économie libanaise, apparaît, sur le plan social, l'inégalité de répartition des revenus. D'après les enquêtes faites par la Mission IRFED au Liban (2) 50% appartenant à la catégorie inférieure reçoivent seulement 18% du revenu national, tandis qu'à l'inverse, les 4% de la catégorie supérieure bénéficient de 32% du revenu national.

---

(1) Sources - H. Delprat, Première ébauche d'un modèle de croissance globale pour le Liban, Ministère du Plan Libanais, P.17

(2) H. Delprat Op.cit., Annexe N° 1

De manière aussi suggestive, si le revenu moyen du libanais excède légèrement les 300 dollars, on constate que 20% de la population obtient plus que le revenu moyen, tandis que les 80% restent au-dessous.

Si relatifs que soient ces chiffres, ils montrent la grande disparité qui existe dans la répartition des revenus au Liban. Et ceci ne saurait nous étonner, car l'expansion de ce pays s'est accomplie dans le libéralisme.

Prédominance du secteur tertiaire, rôle actif des échanges extérieurs, inégalité dans la répartition des revenus, tels sont les traits spécifiques du capitalisme commercial et libéral du Liban. Peut-on sur de telles bases, tenter de formuler un modèle de croissance?

II.- Validité d'un modèle de croissance en économie libérale

Les données disponibles de revenu national ont déterminé la Mission IRFED à élaborer un modèle quantitatif de croissance globale pour le Liban. C'est la simple application de la formule de Harrod-Domar, GC = I, où G représente le taux de croissance globale, C, le coefficient de capital et I le taux d'investissement. En prenant deux hypothèses alternatives de taux de croissance globale du revenu national, (g = 4,3%, g = 5,3%) et en présument un coefficient de capital égal à 3, il n'est pas difficile d'en déduire des taux d'investissements de 13% et de 16% du revenu national pour les deux hypothèses alternatives. Sur la base de ces données, les projections d'évolution du revenu national ont été calculées pour une période de 15 ans (1961-1975).

Ce modèle quantitatif de croissance, simplifié et excessivement agrégé, s'il a le mérite d'être une première tentative de formulation chiffée, reste un schéma trop abstrait pour servir d'orientation à la politique économique libanaise.

1°) La nature du modèle est d'être tautologique et de se ramener à un exercice mathématique sans comporter de paramètre.

Partant d'un certain niveau de revenu national et connaissant le coefficient de capital global et le taux d'investissement, il n'est pas difficile d'obtenir par le jeu d'un mécanisme automatique, la projection du revenu national pour chacune des années successives de la période de l'avenir.

2°) Ce modèle global ne comporte aucun changement structurel. Sans doute, dans une reversion révisée (1), a-t-on introduit une différenciation par secteur et a-t-on tenu compte du rythme de croissance des diverses branches d'activités économiques, Il y a là certes un progrès certain, pour arriver à une précision plus grande de l'évaluation du produit national. Mais ceci reste certainement insuffisant, tant que l'on ne tient pas compte, dans la croissance future du produit global, des changements de structures. On ne saurait admettre que tout au au long d'une période à venir, la répartition du produit national entre les divers secteurs reste constante. Il est inévitable que dans une économie libérale, du genre de l'économie libanaise, des modifications importantes d'accomplissent au cours du cheminement du processus. La croissance des divers secteurs est appelée à changer, de façon telle que la structure terminale diffère de la structure initiale. Un modèle valable se doit de rechercher dans quelle mesure les changements de structure dues à la prépondérance de l'initiative privée favorisent ou entravent la croissance souhaitée. Ceci provient moins de la logique déductive d'un modèle chiffré que "de l'expérience et de l'observation scientifique de la vie économique" (2)

---

(1) R. Delprat, version du modèle du 15 Mai 1962.
(2) F. Perrnoux, Le IV Plan français, P.U.F. 1962 p. 79.

3°) Enfin, ce modèle quantitatif de croissance néglige les variables stratégiques du commerce international. Pour une économie libérale, ouverte sur l'extérieur, des variables, comme la propension à importer, l'épargne en provenance de l'extérieur, le mouvement net des capitaux ont une incidence décisive sur la réalisation du taux de croissance choisi. Leur indétermination, pour le Liban, où les échanges extérieurs jouent un rôle prédominant réduit tout tentative de planification à l'impuissance. Aussi, un modèle global de croissance sera-t-il d'un faible secours pour guider les gouvernants libanais dans les options de politique économique.

Indépendamment des appréciations antérieures, ce modèle pêche fondamentalement par l'insuffisance des sources statistiques. Les extrapolations du revenu national se fondent sur une analyse privée de 1950, qui n'a jamais été renouvelée; de même le calcul des coefficients sectoriels de capital se base plutôt sur des analogies et des approximations que sur des enquêtes directes.

En conclusion, nous pouvons affirmer que dans l'état actuel des sources statistiques et, en l'absence de toute comptabilité nationale il serait vain de vouloir formuler un modèle quantitatif de croissance, qui serve de base à la formulation d'une politique économique. Faut-il pour autant renoncer à toute planification au Liban? C'est ce qu'il importe maintenant d'examiner.

III. Planification dans le cadre d'une économie libérale

Les réflexions suivantes paraîtront paradoxales. Alors que dans la plupart des pays en voie de développement, la préférence est accordée aux plans autoritaires, où les décisions stratégiques relèvent des autorités publiques, nous voudrions montrer comment il est possible de concevoir un développement axé sur l'initiative privée, au moyen d'un plan coordinateur des énergies de la nation. Le succès de la planification au Liban dépendra de la vertu du dialogue entre les parties participantes.

Deux remarques préliminaires s'imposent :

1°) La planification n'exige pas une information statistique exhaustive. Le défaut de bonnes statistiques au Liban n'empêchera pas les autorités responsables de répérer les déficiences de l'économie de formuler les objectifs et d'élaborer un certain ordre de priorités. Il serait bien plus dangereux pour le Liban de se donner un objectif (accroître le revenu national de 5% l'an et d'aboutir à la formulation d'un plan irréalisable, que de se limiter à la proposition de certaines urgences sans précision statistique.

2°) L'option du Liban en faveur d'une économie libérale, donnant priorité à l'initiative individuelle, est intrinsèque à ses structures fondamentales. Toute planification, qui tenterait un développement, sans le consentement de la population ou en ignorant ses convictions intimes en faveur d'une large latitude pour l'initiative privée, entrainerait des distortions graves dans ses structures. Le système économique libanais relève fondamentalement du capitalisme libéral et c'est dans le cadre d'un libéralisme constructif qu'il faut forger un instrument d'orientation, "d'ajustement" économique et de progrès social.

A ce point, on peut s'interroger si à partir d'un libéralisme jaloux de ses prérogatives et ennemi de toute information, il est possible de faire admettre un plan. La tâche est bien plus difficile que dans le cas d'une économie étroitement contrôlée par l'Etat; mais les conditions ne sont pas insurmontables.

1°) La réussite d'un plan au Liban suppose d'abord un inventaire de ses ressources, la compréhension de ses structures économiques. A cet égard, le gouvernement libanais confiait en 1959, pour une durée de 3 ans, à l'Institut

International de Formation et de Recherche en vue du développement, le soin de procéder à une étude générale de l'économie Libanaise. La Mission IRFED vient d'achever la phase de l'inventaire (1). C'est le premier effort rationnel pour avoir une vue d'ensemble de la situation, tant sur le plan national que sur le plan régional. Si cet effort n'apporte aucun élément nouveau à la connaissance de la réalité libanaise, il a du moins le mérite incontestable de constituer une synthèse indispensable à toute prévision chiffrée et un document de base pour la formulation des objectifs et leur ordre d'urgence.

2°) La réussite d'un plan au Liban suppose aussi la participation des divers groupes, préoheurs de décision à son élaboration. Elle implique l'acceptation par les initiatives privées d'une orientation. A cet égard, la Mission IRFED a le mérite incontestable d'avoir fait admettre à une large fraction de libanais (industriels, commerçants, agriculteurs, etc...), que la conception du plan n'est pas incompatible avec le respect de leur initiative et de leur liberté. De la notion "d'ajustement économique" (2) à celle de planification, le chemin a été parcouru, non sans obstacles. Convaincre, de façon indirecte l'obligarchie commerçante libanaise, que la planification n'est pas synonyme de socialisme et qu'elle est conciliable avec le libéralisme, tel est le plus grand apport de la Mission IRFED.

Mais si la notion de plan est acquise, le dialogue n'est pas encore engagé. Au Liban, la réussite du plan est conditionnée par le résultat des confrontations entre les divers groupes de décision privée et les autorités responsables du plan. Ici, plus qu'ailleurs, il faut croire à la vertu du dialogue. Dans un pays où les structures administratives sont en retard, la participation des agents économiques à la formulation des plans partiels est impérative.

A cet égard, la Mission IRFED n'est pas encore arrivée à surmonter les susceptibilités, à atteindre le stade de la confrontation des expériences. Qu'il s'agisse du plan agricole, ou des problèmes de financement du développement, les réticences sont encore grandes. L'insertion du plan dans le mouvement économique du pays serait-elle le fruit d'une impulsion nationale?

3°) La planification libanaise se présente comme une mesure complémentaire et coordinatrice.

Mesure complémentaire, en ce sens qu'elle sera respectueuse du secteur privé et de ses initiatives. Les autorités responsables de la planification, si elles peuvent formuler des objectifs généraux pour l'ensemble de l'économie, devront toutefois distinguer pour les atteindre entre le secteur privé et le secteur public. A l'égard du secteur privé, elles agiront par l'intermédiaire de stimulants indirects : orientation du crédit par la création d'une Banque Nationale de Développement (3), destinée à encourager les investissements privés, qui rentrent dans le cadre du plan général de développement; politique monétaire, utilisant les techniques classiques de contrôle à travers la Banque Centrale (4); politique fiscale stimulatrice des investissements nouveaux, à travers les pratiques de la détaxation de l'autofinancement et des amortissements accélérés.

---

(1) L'inventaire des ressources se présente en un ensemble de 7 volumes miméographié sous le titre "Etude préliminaire surles besoins et les possibilités de développement au Liban, 1959-60.

(2) Ce terme a été au début lancé par les Autorités responsables pour faire admettre la notion de plan.

(3) La Banque de Développement est sur le point de fonctionner

(4) La création de la Banque Centrale est prévue pour mars 1964 par la reprise du privilège d'émission accordé à la Banque de Syrie et du Liban

Mesure coordinatrice, le plan global sera une synthèse des plans partiels ou sectoriels. Son but sera de rendre compatible des programmes des divers secteurs. A l'heure actuelle, la Mission IRFED a déjà élaboré seulement le plan agricole. Celui-ci se présente comme un inventaire des projets agricoles en cours de réalisation, présentés de façon indépendante les uns des autres. Un plan agricole ne saurait se limiter à une collection de projets spécifiques. Dans une vision d'ensemble, son objet est d'examiner la compatibilité de ces divers projets, de chif-

frer les investissements nécessaires et de les incorporer dans un cadre cohérent. Il serait souhaitable de le repenser en fonction des équipements d'infrastructure et de l'orientation de la production agricole. Les équipements, ce sont les projets spécifiques agricoles (adduction d'eau, barrages, etc...); l'orientation de la production agricole relève de l'intervention indirecte de l'Etat sur le secteur privé.

Quant aux autres plans partiels, ils sont en cours d'étude et seront probablement achevés avant fin 1962. Mais leur utilisation dépendra avant tout de la cohérence des projets spécifiques à l'intérieur du plan sectoriel.

4°) La planification libanaise se veut comme une planification régionale. La Mission IRFED a insisté avec raison sur un aménagement rationnel des diverses régions du territoire, parallèlement à la mise en oeuvre des plans sectoriels. Vaincre la profonde disparité qui existe entre les régions, tel est l'objectif dans ce domaine. La méthode est ici à la fois de nature sociologique et communautaire. Il s'agit, au niveau de la région et des sous-régions, de faire comprendre à la population l'importance des opérations de développement et de faire participer celle-ci à cette action. De là, au niveau des sous-régions ou "cazas", la mise en place d'équipes polyvalentes, constituées de techniciens complémentaires et ayant principalement une mission d'animation rurale et d'élaboration d'un microplan, à l'aide d'enquêteurs avertis. De là aussi,-mais ceci n'est pas encore introduit - la formation de "groupes techniques de régions" ou "mohafazats", destinés à élaborer le plan régional synthèse "des micro-plans". De là enfin, la nomination d'Agnets de développement, communautaire rural pour mars 1963. Cette structuration régionale - dont nous avons analysé les premiers rouages en marche - est spécifique au plan libanais de développement; elle est le fruit des nombreuses enquêtes d'aménagement régional, menées par la Mission IRFED à travers le monde. L'expérience est intéressante; elle mérite d'être suivie, car elle constitue la partie innovatrice du plan libanais par comparaison à d'autres pays. On peut cependant s'interroger si cet appareil administratif n'est pas trop lourd pour un petit pays comme le Liban et si les équipes polyvalentes seront suffisamment animatrices pour entraîner l'adhésion de la population. Si la réussite du plan sectoriel est étroitement liée au degré d'efficacité du dialogue avec les groupes de décision, celle du plan régional dépend de l'effet d'entraînement des animateurs ruraux et de l'effet de réceptivité de la population. Les structures sociales et les attitudes sont alors mises en question. Les possibilités de leur transformation conditionnent dans le futur l'expérience de cette planification régionale.

3°) Les chances d'efficacité de la planification au Liban, seront d'autant plus fortes, que celle-ci sera étagée par de bonnes sources statistiques. Dans une économie libérale, avant tout respectueuse de l'initiative privée, l'information à travers les quantités globales dégagées à partir des comptes de la nation s'impose. La projection de ces quantités globales servira d'instrument pour la détermination des besoins futurs au moyen de l'estimation de la demande finale et pour l'estimation des ressources nécessaires. Cependant la vérification de ce test de cohérence ne saurait se limiter à l'équilibre globale des emplois et des ressources. Et rien n'empêche de concevoir, à l'échelle sectorielle, la formulation d'un tableau d'input-output, où la demande des produits intermédiaires sera prise en considération. Dans cette ligne, l'Institut d'Economie rurale, en collaboration avec la Direction Générale des Statistiques, va entreprendre le calcul du revenu agricole, en partant des comptes d'exploitation des unités agricoles et essayer de dégager un tableau d'échanges intersectoriels pour l'agriculture. Cette ligne de recherche est fructueuse; elle est l'amorce au Liban d'une recherche économique sérieuse, qui seule permettra une formulation valable de plans sectoriels.

o

o o

Le génie libéral libanais est-il réfractaire à tout essai de planification? Non, dans la mesure où les autorités responsables sauront intégrer la planification au mouvement économique du pays. Ici, où la modération est de règle, la planification sera un ensemble d'objectifs, pour lesquels il faut susciter la participation active de la population. De là l'importance de tout ce qui est action régionale. Au Liban, le dialogue et la persuasion ont vertu créatrice, particulièrement dans l'élaboration des plans sectoriels. Sinon, le plan sera un ensemble de feuilles mortes ..... Et il est à craindre qu'il le soit, si les groupes de pression ne prennent pas une part active.

750 F - Oct. 1962 - 1,000